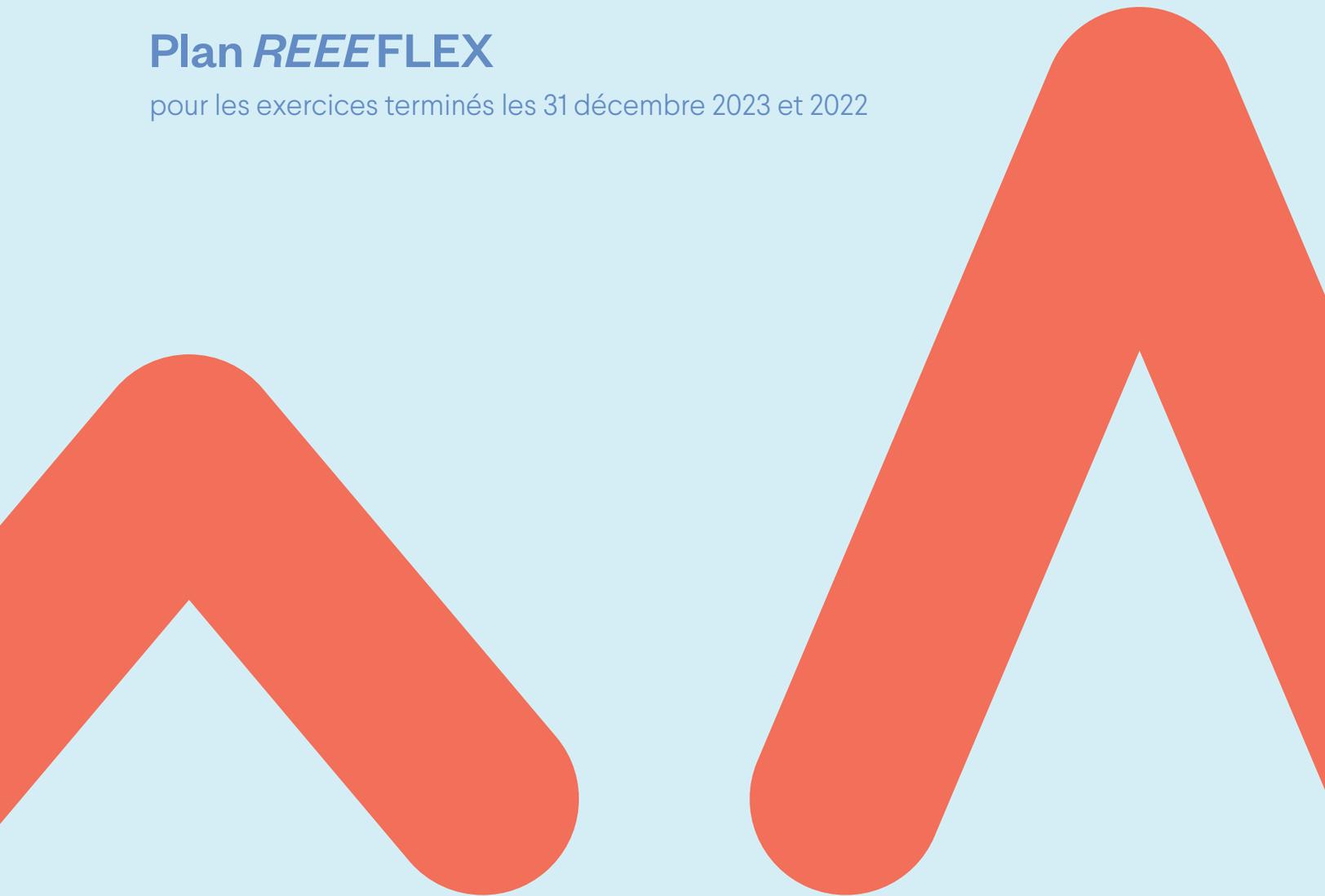


États financiers

Plan *REEEFLEX*

pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022



KALEIDO

Le Plan *REEEFLEX*

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
États de la situation financière	4
États du résultat net et du résultat global	5
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats	6
Tableau des flux de trésorerie	8
Inventaire du portefeuille	9
Notes complémentaires	22
Annexes	
Conventions de plans de bourses d'études (non audité)	37
Paiement d'aide aux études (non audité)	38

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux souscripteurs du
Plan REEFLEX

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Plan REEFLEX (le « Plan »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Plan aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Plan conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Plan.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Plan avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Plan à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Plan ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Plan.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Plan.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Plan à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Plan à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Québec, Québec
Le 21 mars 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A149702

États de la situation financière

(en milliers de \$ canadiens)

Actifs	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie		1 274	1 488
Solde de règlement sur vente		92	551
Dividendes à recevoir		110	126
Intérêts à recevoir		8 967	6 889
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	10	1 256	1 421
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir		8 575	9 760
Placements	4, 10	1 211 014	1 108 104
		1 231 288	1 128 339
Passifs			
Solde de règlement sur achat		134	576
Fournisseurs et autres créiteurs	6	3 287	1 793
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser		1 269	1 194
		4 690	3 563
Actif net attribuable aux contrats		1 226 598	1 124 776

Approuvé par

[François Lavoie] Président du conseil d'administration

[Albert Caponi] Président du comité d'audit et de gestion des risques

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat net et du résultat global
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	Notes	2023	2022
Produits des activités ordinaires			
Intérêts gagnés aux fins de paiements d'aide aux études		39 057	27 840
Dividendes		1 470	1 969
Perte réalisée sur cession de placements		(3 055)	(32 332)
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements		49 728	(68 774)
		87 200	(71 297)
Charges opérationnelles			
Frais de courtage		77	106
Frais de taxes américaines		53	98
Honoraires des gestionnaires de portefeuille		1 384	1 026
Honoraires du fiduciaire		27	26
Honoraires du gardien de valeurs		188	208
Honoraires d'administration	8	17 365	16 595
Honoraires du comité d'examen indépendant		22	23
		19 116	18 082
Résultat net et résultat global attribuable aux contrats		68 084	(89 379)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
pour les exercices terminés les 31 décembre**
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2022	700 357	75 794	(26 595)	264 701	15 837	92 559	2 123	1 124 776
Résultat net et résultat global de la période	-	-	50 819	-	13 411	-	3 854	68 084
Augmentation								
Épargne des souscripteurs	76 384	-	-	-	-	-	-	76 384
Variation de l'ORFSE	-	5 554	-	-	-	-	-	5 554
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	19 517	-	8 448	-	27 965
Transferts reçus d'autres promoteurs	-	-	-	3	-	-	-	3
	76 384	5 554	-	19 520	-	8 448	-	109 906
Diminution								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(35 734)	-	-	-	-	-	-	(35 734)
Retrait de l'épargne avant échéance	(4 691)	-	-	-	-	-	-	(4 691)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(2 292)	-	-	-	-	-	(2 292)
Variation de l'ORFSE	-	-	(5 554)	-	-	-	-	(5 554)
Transferts entre plans	-	-	-	(3)	-	-	-	(3)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(679)	-	(679)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(656)	(18)	(205)	(3)	(882)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(12 040)	(2 536)	(4 468)	(533)	(19 577)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	(1)	-	(24)	-	(3)	(28)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(6 728)	-	-	-	-	(6 728)
	(40 425)	(2 292)	(12 283)	(12 699)	(2 578)	(5 352)	(539)	(76 168)
Actif net au 31 décembre 2023	736 316	79 056	11 941	271 522	26 670	95 655	5 438	1 226 598

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
pour les exercices terminés les 31 décembre**
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2021	647 776	79 054	32 075	251 636	44 804	86 917	10 520	1 152 782
Résultat net et résultat global de la période	-	-	(54 679)	-	(26 778)	-	(7 922)	(89 379)
Augmentation								
Épargne des souscripteurs	85 484	-	-	-	-	-	-	85 484
Variation de l'ORFSE	-	-	1 552	-	-	-	-	1 552
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	22 808	-	9 736	-	32 544
Transferts reçus d'autres promoteurs	-	-	-	63	-	15	-	78
	85 484	-	1 552	22 871	-	9 751	-	119 658
Diminution								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(28 119)	-	-	-	-	-	-	(28 119)
Retrait de l'épargne avant échéance	(4 784)	-	-	-	-	-	-	(4 784)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(1 708)	-	-	-	-	-	(1 708)
Variation de l'ORFSE	-	(1 552)	-	-	-	-	-	(1 552)
Transferts entre plans	-	-	-	(4)	-	-	-	(4)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(465)	-	(465)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(848)	(51)	(264)	(10)	(1 173)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(8 954)	(2 089)	(3 380)	(456)	(14 879)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agré	-	-	(1)	-	(49)	-	(9)	(59)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(5 542)	-	-	-	-	(5 542)
	(32 903)	(3 260)	(5 543)	(9 806)	(2 189)	(4 109)	(475)	(58 285)
Actif net au 31 décembre 2022	700 357	75 794	(26 595)	264 701	15 837	92 559	2 123	1 124 776

Tableaux des flux de trésorerie
pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Revenus perçus		
Intérêts	36 978	26 212
Dividendes	1 429	2 207
	38 407	28 419
Charges opérationnelles payées		
Frais de courtage	(77)	(106)
Frais de taxes américaines	(53)	(98)
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(1 385)	(1 110)
Honoraires du fiduciaire	(26)	(26)
Honoraires du gardien de valeurs	(207)	(187)
Honoraires d'administration	(15 796)	(16 624)
Honoraires du comité d'examen indépendant	(22)	(23)
	(17 566)	(18 174)
Autres activités opérationnelles		
Cession de placements	1 062 129	1 690 686
Acquisition de placements	(1 118 286)	(1 767 303)
	(56 157)	(76 617)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles	(35 316)	(66 372)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Épargne reçue	77 778	90 713
Épargne versée à d'autres promoteurs	(1 412)	(1 792)
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	(40 493)	(33 301)
SCEE et revenus sur SCEE reçus	19 011	22 671
IQEE et revenus sur IQEE reçus	9 633	10 668
IQEE et revenus sur IQEE versés	(812)	(757)
Transferts entre plans	(3)	(4)
Remboursement des frais de souscription	(2 292)	(1 708)
Paiements d'aide aux études (PAE)	(26 308)	(20 443)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	35 102	66 047
Diminution nette de la trésorerie	(214)	(325)
Trésorerie au début de l'exercice	1 488	1 813
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 274	1 488

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2023
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Placements à court terme					
73 154	Encaisse		-	73 154	73 154
3 381	Cash sweep		-	3 496	3 486
2 700	407 INTERNATIONAL INC	16 mai 2024	3,350	2 867	2 682
800	ALIMENTATION COUCHE-TARD INC	26 juil. 2024	3,056	780	790
600	AUTORITE REGIONALE DE TRANS	1 nov. 2024	1,000	592	579
1 300	BANK OF MONTREAL	29 juil. 2024	2,280	1 318	1 279
5 500	BCI QUADREAL REALTY	12 mars 2024	1,056	5 347	5 456
1 590	GATINEAU QUEBEC	26 avr. 2024	2,850	1 584	1 576
1 425	INTACT FINANCIAL CORPORATION	21 mai 2024	1,207	1 349	1 404
2 000	NATIONAL BANK OF CANADA	12 juil. 2024	2,545	2 037	1 972
3 388	PROV OF ONTARIO	2 juin 2024	3,500	3 361	3 367
1 243	RESEAU DE TRANS DE LA CAPITALE	18 nov. 2024	0,900	1 234	1 196
1 000	TELUS CORP	1 avr. 2024	3,350	987	995
1 800	TORONTO DOMINION BANK	8 mars 2024	2,850	1 859	1 792
Total - Placements à court terme				99 965	99 728
Obligations					
Obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada					
2 927	GOVERNMENT OF CANADA	1 juin 2031	1,500	2 430	2 616
				2 430	2 616
Obligations émises ou garanties par une province canadienne					
33 866	PROV OF ONTARIO	2 févr. 2032	4,050	33 638	34 747
29 683	PROV OF ONTARIO	1 nov. 2029	1,550	27 751	26 615
2 600	PROV OF ONTARIO	2 juin 2027	2,600	2 502	2 515
6 500	PROV OF ONTARIO	1 févr. 2027	1,850	5 952	6 159
2 600	PROV OF ONTARIO	2 juin 2026	2,400	2 448	2 514
16 831	PROV OF ONTARIO	2 juin 2025	2,600	16 218	16 447
6 300	PROV OF ONTARIO	5 févr. 2025	2,650	6 097	6 176
13 057	PROV OF QUEBEC	22 nov. 2032	3,900	12 926	13 270
16 313	PROV OF QUEBEC	20 mai 2032	3,650	16 225	16 302
261	PROV OF QUEBEC	1 sept. 2031	1,500	223	224
16 798	PROV OF QUEBEC	27 mai 2031	2,100	16 047	15 183
4 051	PROV OF QUEBEC	1 sept. 2030	1,900	3 667	3 654
2 745	PROV OF QUEBEC	1 oct. 2029	6,000	3 541	3 092
1 342	PROV OF QUEBEC	1 sept. 2029	2,300	1 179	1 259
689	PROV OF QUEBEC	1 sept. 2027	2,750	642	670
6 773	PROV OF QUEBEC	13 févr. 2027	1,850	6 536	6 424
21 692	PROVINCE OF ONTARIO	1 févr. 2027	1,850	21 625	20 554
2 050	PROV OF NEWFOUNDLAND & LABRA	2 juin 2033	4,150	1 974	2 081
				179 191	177 886

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2023
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une municipalité					
4 040	AUTORITE REGIONALE DE TRANS	1 août 2028	4,750	3 988	4 100
600	AUTORITE REGIONALE DE TRANS	1 nov. 2025	1,250	589	564
230	BELOEIL VILLE	9 déc. 2026	1,800	226	213
45	CANDIAC QUEBEC	5 juil. 2026	1,350	45	42
35	FOSSAMBAULT SUR LE LAC QUEBEC	26 nov. 2026	1,850	34	33
93	GATINEAU QUEBEC	15 déc. 2025	3,100	99	90
57	LAC BEAUPORT QUEBEC	16 mars 2025	1,900	59	55
2 128	LAVAL QUEBEC	21 mars 2028	3,000	2 112	2 047
590	LEVIS QUEBEC	5 juin 2028	3,250	581	563
43	LEVIS QUEBEC	10 nov. 2025	3,100	46	42
47	LIEVRE REGIE INTERMUNICIPALE	23 août 2025	1,200	47	44
54	LONGUEUIL QUEBEC	13 juil. 2026	2,600	57	52
195	LONGUEUIL QUEBEC	10 nov. 2025	3,200	196	190
105	MIRABEL QUEBEC	26 nov. 2026	1,850	103	98
2 265	MONT LAURIER QUEBEC	15 déc. 2027	4,300	2 246	2 257
150	MONT LAURIER QUEBEC	25 nov. 2026	1,850	148	139
330	MONT SAINT HILAIRE QUEBEC	26 nov. 2026	1,850	324	307
1 337	MONT TREMBLANT QUEBEC	30 nov. 2028	4,700	1 315	1 354
325	MONT TREMBLANT QUEBEC	2 déc. 2026	1,850	319	302
56	MONT TREMBLANT QUEBEC	15 déc. 2025	3,200	60	54
1 165	MUNICIPAL FINANCE AUTH OF BC	23 oct. 2028	3,050	1 161	1 139
380	MUNICIPALITE DE PIERREVILLE	9 déc. 2026	1,800	374	353
185	MUNICIPALITE DE SAINT LAMBERT	2 déc. 2026	1,900	182	172
210	MUNICIPALITE DE WICKHAM	8 mars 2026	1,100	207	195
1 547	MUNICIPALITE REGIONALE DE	6 févr. 2028	4,000	1 519	1 525
338	NEW TECUMSETH ONTARIO	23 mars 2025	4,800	373	337
100	PREVOST QUEBEC	25 nov. 2026	1,850	99	93
1 850	QUEBEC CITY QUEBEC	20 déc. 2027	2,650	1 800	1 770
130	RAWDON QUEBEC	2 déc. 2026	1,850	127	121
45	REPENTIGNY QUEBEC	27 oct. 2025	3,250	48	44
5 505	RESEAU DE TRANS DE LA CAPITALE	18 nov. 2025	1,000	5 440	5 139
338	ROUYN NORANDA QUEBEC	27 févr. 2028	3,100	349	322
50	SAINT JEAN SUR RICHELIEU QUE	21 déc. 2026	2,850	53	48
44	SAINT JEAN SUR RICHELIEU QUE	18 déc. 2025	3,100	47	43
725	SAINT JEROME QUEBEC	14 nov. 2029	2,450	708	652
100	SAINT JEROME QUEBEC	14 sept. 2026	2,500	104	95
47	SAINT JEROME QUEBEC	14 oct. 2025	3,250	50	46
510	SAINTE AGATHE DES MONTS QUEBEC	2 déc. 2027	4,450	502	511
1 125	SOCIETE DE TRANS DE LEVIS QUE	9 juil. 2025	1,200	1 110	1 065
320	ST HYACINTHE QUEBEC	28 févr. 2028	3,100	330	304
140	TEMISCOUATA SUR LE LAC QUEBEC	26 nov. 2026	1,850	138	130
4 000	TERREBONNE MASCOUCHE REGIE	9 sept. 2025	1,000	3 932	3 756
91	TERREBONNE QUEBEC	27 juil. 2026	2,500	95	87
23	TERREBONNE QUEBEC	27 mai 2025	3,000	24	22
53	TERREBONNE QUEBEC	27 janv. 2025	3,000	56	52
1 160	TROIS RIVIERES QUEBEC	18 avr. 2028	3,000	1 140	1 098
46	TROIS RIVIERES QUEBEC	22 avr. 2025	2,500	48	45
24	CHATEAUGUAY QUEBEC	30 juin 2025	1,200	24	23
28	RIE VALLEE DU RICHELIEU	28 avr. 2025	2,500	29	27
395	BELOEIL QUEBEC	8 déc. 2027	4,350	389	394

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une municipalité (suite)					
50	PONT ROUGE QUEBEC	27 janv. 2025	2,200	52	48
30	CONTRECOEUR QUEBEC	20 mai 2025	1,300	30	29
49	LA PRAIRIE QUEBEC	21 juil. 2025	3,150	52	48
72	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	25 janv. 2026	1,000	70	67
1 310	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	2 févr. 2028	4,150	1 292	1 298
29	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	23 mars 2025	1,150	29	28
563	SALABERRY DE VALLEYFIELD QUE	2 déc. 2027	4,450	554	563
26	SALABERRY DE VALLEYFIELD QUE	29 avr. 2025	2,500	27	25
182	NOTRE DAME DES PRAIRIES QUEBEC	26 août 2025	1,150	181	172
65	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	22 mars 2026	1,350	65	61
44	PAROISSE DE SAINT MALACHIE QUE	16 mars 2026	1,250	44	41
67	REGIE DE GESTION DES MATIERES	20 avr. 2026	2,700	71	64
59	MUNICIPALITE REGL DE COMTE	29 juin 2026	2,600	62	56
37	VILLE DE LEBEL SUR QUEVILLON	23 août 2025	1,200	37	35
50	VILLE DE RICHMOND QUEBEC	18 févr. 2025	1,950	51	48
38	LAC-BROME QUEBEC	21 juil. 2025	1,200	38	36
43	VILLE DE SAINT COLOMBAN QUEBEC	25 août 2025	1,050	42	40
62	BEAUPRE QUEBEC	9 mars 2025	1,850	63	60
1 000	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	26 août 2026	1,250	985	920
160	MUNICIPALITE REGIONALE DE COMT	30 juin 2025	3,050	170	156
1 290	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	20 déc. 2027	4,250	1 284	1 283
266	MUNICIPALITE DE SAINT-PAUL QUE	15 déc. 2027	4,200	264	264
4 140	RIVIERE-DU-LOUP QUEBEC	1 déc. 2027	4,600	4 085	4 169
363	DRUMMONDVILLE QUEBEC	2 déc. 2027	4,450	357	364
908	CHERTSEY QUEBEC	1 déc. 2027	4,500	891	911
205	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	8 déc. 2027	4,400	202	205
940	BEAUHARNOIS QUEBEC	9 déc. 2027	4,450	930	942
550	ST BASILE LE GRAND QUEBEC	8 déc. 2027	4,500	545	552
770	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	9 déc. 2027	4,450	762	772
760	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	9 déc. 2026	4,500	755	761
730	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	9 déc. 2025	4,550	725	728
570	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	8 déc. 2027	4,350	561	569
2 263	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	15 déc. 2027	4,300	2 244	2 255
1 984	NICOLET QUEBEC	2 sept. 2026	1,200	1 728	1 821
346	MUNICIPALITE DE SAINT-FERREOL	15 déc. 2027	4,200	342	344
3 440	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	16 févr. 2028	4,250	3 400	3 422
1 245	VILLE DE RIVIERE ROUGE QUEBEC	13 févr. 2028	4,100	1 223	1 231
2 570	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	2 févr. 2028	4,100	2 531	2 542
2 139	GRANDE RIVIERE QUEBEC	2 févr. 2028	4,150	2 105	2 120
1 313	RIGAUD QUEBEC	2 févr. 2028	4,150	1 295	1 301
1 358	MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE	2 févr. 2028	4,150	1 337	1 346
1 490	LAC BROME QUEBEC	16 févr. 2028	4,100	1 464	1 474
1 635	LACHUTE QUEBEC	17 févr. 2028	4,250	1 615	1 626
238	LACHUTE QUEBEC	17 févr. 2027	5,000	242	242
228	LACHUTE QUEBEC	17 févr. 2026	5,000	230	230
219	LACHUTE QUEBEC	17 févr. 2025	5,000	219	219
2 542	CITY OF ST-LAMBERT CANADA	28 juil. 2028	4,750	2 522	2 580
1 188	SAINTE BRIGITTE DE LAVAL QUE	30 nov. 2028	4,700	1 168	1 203
2 721	SOCIETE DE TRANS DE L'OUTAOUAI	12 juil. 2028	4,500	2 675	2 734
				74 668	74 159

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2023
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises					
5 000	407 INTERNATIONAL INC	25 mai 2032	2,590	4 340	4 453
1 810	407 INTERNATIONAL INC	27 juil. 2029	6,470	2 414	2 005
5 865	407 INTERNATIONAL INC	22 mai 2025	1,800	5 559	5 649
3 500	ALIMENTATION COUCHE-TARD INC	25 sept. 2030	5,592	3 500	3 722
1 200	ALLIED PROPERTIES REIT	6 févr. 2032	3,095	1 200	938
640	ALLIED PROPERTIES REIT	15 août 2029	3,394	653	553
440	ALLIED PROPERTIES REIT	15 mai 2028	3,131	440	390
270	ALLIED PROPERTIES REIT	8 avr. 2027	3,113	273	246
2 700	ALLIED PROPERTIES REIT	12 févr. 2026	1,726	2 525	2 481
5 300	ALTALINK L P	29 mai 2026	2,747	5 407	5 131
865	ATHENE GLOBAL FUNDING REGS	9 juin 2028	2,470	865	770
2 720	BANK OF MONTREAL	26 nov. 2082	7,325	2 699	2 705
494	BANK OF MONTREAL	27 oct. 2032	6,534	494	520
5 000	BANK OF MONTREAL	22 juil. 2031	1,928	4 349	4 643
11 700	BANK OF MONTREAL	7 déc. 2027	4,709	11 609	11 792
6 500	BANK OF MONTREAL	1 juin 2027	4,309	6 338	6 463
9 925	BANK OF MONTREAL	28 mai 2026	1,551	9 012	9 304
800	BANK OF MONTREAL	3 févr. 2025	2,370	755	777
9 050	BANK OF NOVA SCOTIA	1 nov. 2027	1,400	8 128	8 145
3 500	BANK OF NOVA SCOTIA	3 févr. 2025	2,160	3 521	3 390
5 000	BANK OF NOVA SCOTIA	10 janv. 2025	1,950	4 775	4 843
3 900	BCI QUADREAL REALTY	24 juin 2026	2,551	3 843	3 733
2 325	BCIMC REALTY CORP	31 mars 2027	3,000	2 245	2 226
1 575	BCIMC REALTY CORP	3 juin 2025	2,840	1 654	1 534
1 921	BELL CANADA	10 nov. 2032	5,850	1 982	2 085
10 200	BELL CANADA	17 mars 2031	3,000	8 879	9 246
3 175	BELL CANADA	14 mai 2030	2,500	2 724	2 835
1 000	BELL CANADA	10 sept. 2029	2,900	879	928
4 650	BELL CANADA	29 mai 2028	2,200	4 355	4 270
2 000	BELL CANADA	29 sept. 2027	3,600	2 139	1 950
500	BELL CANADA	16 août 2027	1,650	439	460
2 500	BELL CANADA	29 janv. 2025	2,750	2 399	2 438
3 887	BROOKFIELD ASSET MGMT INC	16 mars 2027	3,800	3 743	3 810
6 739	BROOKFIELD RENEWABLE ENERGY	28 oct. 2033	5,292	6 739	6 920
564	BROOKFIELD RENEWABLE ENERGY	9 nov. 2032	5,880	586	605
654	BROOKFIELD RENEWABLE ENERGY	15 janv. 2029	4,250	686	644
1 307	BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS	15 janv. 2030	3,380	1 281	1 219
1 000	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMM	29 juin 2027	4,950	1 007	1 014
5 300	CANADIAN IMPERIAL BANK OF COMM	7 mars 2025	2,750	5 112	5 164
6 500	CANADIAN IMPERIAL BK OF COMM	7 oct. 2027	5,050	6 491	6 612
13 525	CANADIAN IMPERIAL BK OF COMM	17 avr. 2025	2,000	13 102	13 032
4 862	CDP FINANCIAL INC	2 juin 2027	3,800	4 861	4 874
2 500	CDP FINANCIAL INC	19 oct. 2026	1,500	2 496	2 348
7 598	CHOICE PROPERTIES REIT	1 mars 2033	5,400	7 627	7 778
2 525	CHOICE PROPERTIES REIT	24 juin 2032	6,003	2 525	2 700
3 430	CHOICE PROPERTIES REIT	4 mars 2030	2,981	3 117	3 101
1 306	CHOICE PROPERTIES REIT	11 juin 2029	3,532	1 365	1 232
3 870	CHOICE PROPERTIES REIT	30 nov. 2026	2,456	3 619	3 646
1 850	CHOICE PROPERTIES REIT	10 janv. 2025	3,546	1 956	1 818
2 900	CT REIT	5 févr. 2029	3,029	2 632	2 641
1 900	CT REIT	1 juin 2026	3,289	1 994	1 830
8 815	DOLLARAMA INC	26 avr. 2030	5,165	9 078	9 148

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2023
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
2 900	DOLLARAMA INC	9 juil. 2029	2,443	2 663	2 635
2 500	DOLLARAMA INC	27 oct. 2025	5,084	2 500	2 520
2 025	ENBRIDGE GAS INC	17 août 2032	4,150	1 978	2 000
3 167	ENBRIDGE GAS INC	1 avr. 2030	2,900	3 050	2 948
1 891	ENBRIDGE GAS INC	9 août 2029	2,370	1 926	1 731
3 000	ENBRIDGE INC	27 sept. 2077	5,375	2 739	2 824
4 038	ENBRIDGE INC	21 sept. 2033	3,100	3 682	3 485
1 249	ENBRIDGE INC	26 mai 2033	5,360	1 249	1 293
2 511	ENBRIDGE INC	9 nov. 2032	6,100	2 576	2 725
1 525	ENBRIDGE INC	3 oct. 2029	2,990	1 333	1 408
7 091	ENBRIDGE INC	9 nov. 2027	5,700	7 400	7 385
5 850	ENBRIDGE INC	8 juin 2027	3,200	5 664	5 617
88	ENBRIDGE PIPELINES INC	22 févr. 2029	3,520	81	84
1 500	ENERGIR INC	16 avr. 2027	2,100	1 408	1 406
5 625	FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LTD	3 mars 2031	3,950	5 289	5 289
2 904	FEDERATION DES CAISSES	23 août 2032	5,035	2 792	2 901
5 915	FEDERATION DES CAISSES	28 mai 2031	1,992	5 207	5 510
700	FEDERATION DES CAISSES	17 nov. 2028	5,467	700	729
3 900	FEDERATION DES CAISSES	16 août 2028	5,475	3 900	4 062
11 875	FEDERATION DES CAISSES	10 sept. 2026	1,587	11 032	11 070
4 050	FEDERATION DES CAISSES	1 oct. 2025	5,200	4 048	4 078
125	GAZ METROPOLITAIN INC	16 mai 2025	9,000	169	132
6 178	GRANITE REIT HOLDINGS LP	30 août 2028	2,194	6 051	5 509
672	GRANITE REIT HOLDINGS LP	4 juin 2027	3,062	672	636
2 100	GREAT WEST LIFECO INC	31 déc. 2081	3,600	2 100	1 609
1 500	GREATER TORONTO AIRPORTS AUTH	4 juin 2031	7,100	1 771	1 758
4 250	GREATER TORONTO AIRPORTS AUTH	3 avr. 2029	2,730	4 455	4 026
1 925	GREAT-WEST LIFECO INC	14 mai 2030	2,379	1 925	1 731
950	GREAT-WEST LIFECO INC	28 févr. 2028	3,337	895	918
822	H&R REAL ESTATE INVT TR	19 févr. 2027	2,633	822	756
2 000	HYDRO ONE INC	17 sept. 2031	2,230	1 708	1 758
4 500	HYDRO ONE INC	28 févr. 2030	2,160	3 921	4 057
1 000	HYDRO ONE INC	30 nov. 2029	3,930	1 000	1 000
7 894	HYDRO ONE INC	27 janv. 2028	4,910	7 998	8 150
2 850	HYDRO ONE INC	24 févr. 2026	2,770	2 851	2 768
1 033	HYDRO QUEBEC	15 août 2031	6,000	1 367	1 191
5 330	HYDRO-QUEBEC	1 sept. 2028	2,000	5 086	4 980
2 587	IA FINANCIAL CORP INC	30 juin 2082	6,611	2 587	2 553
4 536	IA FINANCIAL CORPORATION INC	20 juin 2033	5,685	4 536	4 661
5 450	IA FINANCIAL CORPORATION INC	25 févr. 2032	3,187	5 396	5 174
924	IGM FINANCIAL INC	26 janv. 2027	3,440	935	890
3 200	INTACT FINANCIAL CORP	16 déc. 2030	1,928	2 872	2 736
300	INTACT FINANCIAL CORP	7 juin 2027	2,850	314	286
2 010	INTACT FINANCIAL CORPORATION	30 juin 2083	7,338	1 982	2 018
1 000	LOBLAW COMPANIES LTD	13 sept. 2032	5,008	1 000	1 035
3 000	LOBLAW COMPANIES LTD	7 mai 2030	2,284	2 624	2 663
1 515	LOBLAW COMPANIES LTD	11 déc. 2028	4,488	1 524	1 531
4 067	MANULIFE FINANCIAL CORP	19 juin 2082	7,117	4 024	4 051
3 500	MANULIFE FINANCIAL CORP	13 mai 2035	2,818	2 975	3 109
4 430	MANULIFE FINANCIAL CORP	10 mars 2033	5,409	4 430	4 519
3 600	MANULIFE FINANCIAL CORP	12 mai 2030	2,237	3 530	3 467
1 100	METRO INC	6 déc. 2027	3,390	1 025	1 070

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
5 938	NATIONAL BANK OF CANADA	16 août 2032	5,426	5 901	6 000
5 000	NATIONAL BANK OF CANADA	7 déc. 2026	4,968	5 000	5 063
8 350	NATIONAL BANK OF CANADA	15 juin 2026	1,534	7 954	7 801
6 072	NATIONAL BANK OF CANADA	3 nov. 2025	5,296	6 183	6 127
4 950	NATIONAL BANK OF CANADA	3 févr. 2025	2,580	4 761	4 815
2 000	NORTH WEST REDWTR PARTNERSHIP	1 juin 2033	4,150	1 855	1 943
3 475	NORTH WEST REDWTR PARTNERSHIP	1 juin 2031	2,800	2 958	3 112
3 642	NORTH WEST REDWTR PARTNERSHIP	1 juin 2029	4,250	3 844	3 636
2 850	NORTH WEST REDWTR PARTNERSHIP	1 juin 2027	2,800	2 721	2 716
1 187	OMERS FINANCE TRUST	14 mai 2029	2,600	1 180	1 123
1 121	OMERS FINANCE TRUST	21 avr. 2027	1,550	1 099	1 043
7 475	OMERS REALTY CORP	14 nov. 2028	5,381	7 664	7 772
9 231	ONTARIO POWER GENERATION INC	8 avr. 2030	3,215	8 740	8 710
2 000	ONTARIO POWER GENERATION INC	13 sept. 2029	2,977	1 866	1 882
1 244	ONTARIO TEACHERS FINANCE TR	19 oct. 2027	1,100	1 187	1 129
672	OPB FINANCE TRUST	25 janv. 2027	2,980	685	653
760	OPB FINANCE TRUST	2 févr. 2026	2,950	776	741
1 309	PEMBINA PIPELINE CORP	27 mars 2028	4,020	1 399	1 279
4 600	PEMBINA PIPELINE CORP	15 juin 2027	4,240	4 430	4 557
7 139	ROGERS COMMUNICATIONS INC	1 mai 2029	3,250	6 939	6 700
800	ROGERS COMMUNICATIONS INC	2 nov. 2028	4,400	741	796
8 128	ROGERS COMMUNICATIONS INC	21 sept. 2028	5,700	8 118	8 521
1 100	ROGERS COMMUNICATIONS INC	31 mars 2027	3,650	1 050	1 073
1 100	ROGERS COMMUNICATIONS INC	1 mars 2027	3,800	1 062	1 077
2 000	ROYAL BANK OF CANADA	24 nov. 2080	4,500	1 932	1 901
16 969	ROYAL BANK OF CANADA	1 févr. 2033	5,010	16 707	16 993
7 300	ROYAL BANK OF CANADA	3 mai 2032	2,940	6 478	6 850
11 254	ROYAL BANK OF CANADA	24 juin 2030	5,228	11 212	11 732
6 850	ROYAL BANK OF CANADA	31 juil. 2028	1,833	5 865	6 177
3 000	ROYAL BANK OF CANADA	17 janv. 2028	4,642	3 000	3 022
3 525	ROYAL BANK OF CANADA	26 juil. 2027	4,612	3 525	3 545
4 650	ROYAL BANK OF CANADA	28 janv. 2027	2,328	4 194	4 380
1 400	SAPUTO INC	20 nov. 2030	5,492	1 400	1 468
2 100	SAPUTO INC	16 juin 2027	2,242	2 104	1 952
3 263	SMARTCENTRES REIT	20 déc. 2029	3,526	2 814	2 974
2 828	SUN LIFE FINANCIAL INC	1 oct. 2035	2,060	2 223	2 374
9 116	SUN LIFE FINANCIAL INC	4 juil. 2035	5,500	9 018	9 416
3 434	SUN LIFE FINANCIAL INC	10 août 2034	4,780	3 394	3 430
1 791	SUN LIFE FINANCIAL INC	21 nov. 2033	2,800	1 791	1 641
3 450	SUN LIFE FINANCIAL INC	13 août 2029	2,380	3 294	3 385
4 442	TELUS CORP	8 sept. 2033	5,750	4 432	4 745
1 806	TELUS CORP	15 nov. 2032	5,250	1 823	1 865
9 993	TELUS CORP	13 nov. 2031	2,850	8 756	8 803
6 369	TELUS CORP	2 mai 2029	3,300	5 924	6 035
3 594	TELUS CORP	8 juil. 2026	2,750	3 438	3 458
3 000	THE BANK OF NOVA SCOTIA	27 juil. 2082	7,023	3 000	2 948

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2023
(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
12 768	THE BANK OF NOVA SCOTIA	3 mai 2032	3,934	12 064	12 326
14 719	THE BANK OF NOVA SCOTIA	8 mai 2026	5,500	14 864	15 024
2 325	TMX GROUP LIMITED	5 juin 2028	3,779	2 271	2 275
2 900	TORONTO DOMINION BANK	31 oct. 2082	7,283	2 902	2 894
2 645	TORONTO DOMINION BANK	26 janv. 2032	3,060	2 506	2 508
2 800	TORONTO DOMINION BANK	4 mars 2031	4,859	2 894	2 799
8 310	TORONTO DOMINION BANK	22 avr. 2030	3,105	7 954	8 080
3 200	TORONTO DOMINION BANK	8 janv. 2029	4,680	3 200	3 234
23 765	TORONTO DOMINION BANK	8 mars 2028	1,888	20 850	21 641
768	TORONTO DOMINION BANK	27 janv. 2026	4,344	752	765
2 500	TORONTO HYDRO CORP	14 juin 2033	4,610	2 499	2 574
5 800	TORONTO HYDRO CORP	20 oct. 2031	2,470	5 135	5 154
1 500	TORONTO-DOMINION BANK	1 juin 2027	4,210	1 500	1 489
5 225	TRANSCANADA PIPELINES LTD	9 juin 2031	2,970	4 513	4 638
2 805	TRANSCANADA PIPELINES LTD	18 sept. 2029	3,000	2 632	2 593
13 870	TRANSCANADA PIPELINES LTD	5 avr. 2027	3,800	13 426	13 591
2 600	WELLS FARGO & CO	18 févr. 2027	2,493	2 600	2 438
1 625	WELLS FARGO & CO	19 mai 2026	2,975	1 552	1 563
615	BC GAS UTILITY LTD	21 sept. 2029	6,950	830	696
2 250	IVANHOE CAMBRIDGE II INC	2 juin 2028	4,994	2 250	2 296
2 200	LOWER MATTAGAMI ENERGY LP	31 oct. 2033	4,854	2 275	2 306
615	LOWER MATTAGAMI ENERGY LP	21 oct. 2026	2,307	557	583
5 300	ONTARIO TEACHERS FINANCE TRUST	2 juin 2032	4,450	5 340	5 516
4 372	ONTARIO TEACHERS FINANCE TRUST	1 nov. 2029	4,150	4 370	4 479
7 394	ALTAGAS LTD	30 mai 2028	2,075	6 465	6 661
2 325	ALTAGAS LTD	7 avr. 2026	4,120	2 244	2 301
3 275	ENERGIR LP	27 sept. 2032	4,670	3 298	3 347
1 500	ALTALINK LP	28 nov. 2032	4,692	1 500	1 550
8 523	BROOKFIELD FINANCE II INC	14 déc. 2032	5,431	8 535	8 733
1 700	FAIRFAX FINL HOLDINGS LTD	16 déc. 2026	4,700	1 658	1 699
1 183	ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC	11 sept. 2025	3,310	1 138	1 157
1 520	RIOCAN REAL ESTATE INVT TR	10 mars 2027	2,361	1 520	1 397
1 677	PROLOGIS LP	15 janv. 2031	5,250	1 676	1 740
1	DREAM SUMMIT INDUSTRIAL LP	12 janv. 2027	2,250	1	-
4 258	HYUNDAI CAPITAL CANADA INC	8 mars 2028	5,565	4 258	4 382
6 017	CENTRAL 1 CREDIT UNION	7 févr. 2028	4,648	5 916	5 903
2 000	AEROPORTS DE MONTREAL	17 sept. 2035	5,170	2 100	2 122
5 647	ROYAL OFFICE FINANCE LP	12 nov. 2037	5,209	5 821	5 963
605	OTTAWA MACDONALD-CARTIER INTL	25 mai 2032	6,973	644	650
996	407 EAST DEVELOPMENT GROUP	23 juin 2045	4,473	952	976
7 002	EDF S A	23 mai 2030	5,993	7 002	7 316
3 500	VERIZON COMMUNICATIONS INC	22 mars 2028	2,375	3 073	3 236
4 200	BRITISH COLUMBIA INVESTMENT	2 juin 2033	4,900	4 185	4 541
6 000	PSP CAPITAL INC	2 déc. 2030	4,400	5 995	6 277
11 450	WEST EDMONTON MALL PROPERTY	4 oct. 2027	7,791	11 449	12 088
2 660	INDEPENDENT ORDER OF FORESTERS	15 oct. 2035	2,885	2 109	2 261
1 000	ENERGIR L P	27 sept. 2032	4,670	956	1 022
				740 841	747 350
Total - Obligations				997 130	1 002 011

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions			
Énergie			
582	CHEVRON CORP	121	114
831	EXXON MOBIL CORP	118	110
16 268	TC ENERGY CORP	876	841
7 013	TOURMALINE OIL CORP	430	417
7 959	VALERO ENERGY CORP	1 294	1 364
1 836	WILLIAMS COS INC/THE	85	84
239	CHENIERE ENERGY INC	55	54
160	MARATHON PETROLEUM CORP	33	31
427	PHILLIPS 66	71	75
		<hr/>	<hr/>
		3 083	3 090
Matériaux			
6 101	FRANCO-NEVADA CORP	1 019	893
1 397	LINDE PLC	685	757
15 557	WINPAK LTD	633	636
2 140	BARRICK GOLD CORP	49	51
25 931	TRIPLE FLAG PRECIOUS METALS	469	457
463	CORTEVA INC	32	29
2 202	NEWMONT CORP	120	120
168	RELIANCE STEEL & ALUMINUM CO	61	62
		<hr/>	<hr/>
		3 068	3 005
Communications			
8 593	ALPHABET INC	1 425	1 583
3 987	BCE INC	226	208
2 933	META PLATFORMS INC	1 057	1 369
9 310	QUEBECOR INC	288	293
1 500	ROGERS COMMUNICATIONS INC	88	93
20 286	TELUS CORP	509	476
7 076	THOMSON REUTERS CORPORATION	1 292	1 368
962	FOX CORP	41	38
10 521	ROLLINS INC	594	606
1 582	T-MOBILE US INC	304	334
8 839	VERIZON COMMUNICATIONS INC	425	439
1 395	ELECTRONIC ARTS INC	244	252
		<hr/>	<hr/>
		6 493	7 059
Utilitaires			
1 810	ATMOS ENERGY CORP	278	277
2 472	CONSOLIDATED EDISON INC	307	296
2 843	EVERSOURCE ENERGY	244	231

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Utilitaires (suite)			
4 000	HYDRO ONE LIMITED	152	158
643	ESSENTIAL UTILITIES INC	33	32
3 294	EXELON CORP	177	156
1 160	PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROU	98	94
1 000	CANADIAN UTILITIES LTD	31	32
861	AMERICAN WATER WORKS CO INC	156	150
220	CONSTELLATION ENERGY CORP	34	34
1 151	EDISON INTERNATIONAL	108	108
1 864	PG&E CORP	44	44
686	SEMPRA	68	68
		1 730	1 680
Finance			
3 027	BANK OF MONTREAL	364	397
16 248	BANK OF NOVA SCOTIA	1 046	1 048
3 176	CME GROUP INC	854	882
5 377	CULLEN/FROST BANKERS INC	771	769
22 312	DEFINITY FINANCIAL CORP	815	836
4 957	EQB INC	350	432
100	FAIRFAX FINANCIAL HOLDINGS LTD	114	122
900	GREAT WEST LIFECO INC	38	39
6 087	IA FINANCIAL CORP INC	499	548
900	IGM FINANCIAL INC	32	31
6 365	INTACT FINANCIAL CORP	1 249	1 295
23 959	MANULIFE FINANCIAL CORP	609	700
5 842	MARSH & MCLENNAN COS INC	1 478	1 460
3 016	MASTERCARD INC	1 579	1 697
9 225	NATIONAL BANK OF CANADA	865	930
5 598	ROYAL BANK OF CANADA	700	750
15 178	TMX GROUP LTD	440	486
4 208	TORONTO DOMINION BANK	353	360
25 805	BROOKFIELD CORPORATION	1 214	1 369
459	CHUBB LTD	129	137
1 184	W R BERKLEY CORP	106	110
1 179	CBOE GLOBAL MARKETS INC	251	278
88	ERIE INDEMNITY CO	32	39
332	ARTHUR J GALLAGHER & CO	103	98
992	TRAVELERS COS INC/THE	234	249
582	VISA INC	188	200
96	EVEREST GROUP LTD	50	45
771	AMERICAN FINANCIAL GROUP INC/O	119	121
47	AMERIPRISE FINANCIAL INC	22	24
813	BERKSHIRE HATHAWAY INC	399	383
831	EQUITABLE HOLDINGS INC	34	36
531	HARTFORD FINANCIAL SERVICES GR	54	56
22	MARKEL GROUP INC	44	41
455	PROGRESSIVE CORP/THE	93	96
		15 228	16 064

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de produits			
389	CHURCH & DWIGHT CO INC	50	49
2 075	COLGATE-PALMOLIVE CO	213	218
20 999	EMPIRE CO LTD	761	735
720	HORMEL FOODS CORP	36	30
537	J M SMUCKER CO/THE	90	89
826	KIMBERLY-CLARK CORP	142	132
5 671	LAMB WESTON HOLDINGS INC	740	809
3 287	LOBLAW COMPANIES LTD	398	422
14 262	METRO INC	985	977
1 294	PEPSICO INC	302	290
9 424	PREMIUM BRANDS HOLDINGS CORP	877	885
1 758	PROCTER & GAMBLE CO/THE	343	340
7 491	SAPUTO INC	226	201
7 896	WALMART INC	1 601	1 642
1 351	CAMPBELL SOUP CO	80	77
1 006	COCA-COLA CO/THE	80	78
3 385	GENERAL MILLS INC	329	291
884	HERSHEY CO/THE	258	217
3 590	KEURIG DR PEPPER INC	158	158
725	KRAFT HEINZ CO/THE	35	35
3 554	KELLANOVA	273	262
2 127	KROGER CO/THE	131	128
452	MONDELEZ INTERNATIONAL INC	44	43
888	WK KELLOGG CO	16	15
		8 168	8 123
Consommation de services			
11 058	ALIMENTATION COUCHE-TARD INC	737	862
8 674	AMAZON.COM INC	1 473	1 739
3 589	BOYD GROUP SERVICES INC	842	998
16 238	CCL INDUSTRIES INC	971	965
41 202	D2L INC	343	441
6 642	DOLLARAMA INC	592	634
4 047	FIVE BELOW INC	1 018	1 136
13 993	GILDAN ACTIVEWEAR INC	593	612
8 239	MAGNA INTL INC	621	644
935	MCDONALD'S CORP	347	365
15 072	PET VALU HOLDINGS LTD	445	434
11 354	RESTAURANT BRANDS INTL INC	1 035	1 174
10 329	RICHELIEU HARDWARE LTD	428	496
6 755	TJX COS INC/THE	784	835

Inventaire du portefeuille
au 31 décembre 2023
(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de services (suite)			
8 573	RICHARDS PACKAGING INCOME FD	322	297
2 436	RB GLOBAL INC	196	216
35	AUTOZONE INC	119	119
164	GENUINE PARTS CO	32	30
71	O'REILLY AUTOMOTIVE INC	90	89
682	YUM! BRANDS INC	118	117
423	PULTEGROUP INC	49	58
115	TRACTOR SUPPLY CO	32	33
1	PHINIA INC	-	-
		11 187	12 294
Santé			
619	ABBOTT LABORATORIES	86	90
1 964	ABBVIE INC	375	401
4 232	AMGEN INC	1 476	1 608
2 519	CHARLES RIVER LABORATORIES INT	714	785
4 244	DANAHER CORP	1 260	1 296
1 852	JOHNSON & JOHNSON	395	383
1 435	ROYALTY PHARMA PLC	57	53
510	BECTON DICKINSON & CO	171	164
5 063	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	388	342
3 947	GILEAD SCIENCES INC	409	422
166	HUMANA INC	111	100
2 997	INCYTE CORP	236	248
2 777	MERCK & CO INC	397	399
5 972	PFIZER INC	270	227
486	UNITEDHEALTH GROUP INC	336	337
319	VERTEX PHARMACEUTICALS INC	153	171
2 705	ZOETIS INC	647	704
5 187	VITALHUB CORP	21	21
292	CENCORA INC	75	79
107	ELI LILLY & CO	84	82
233	MCKESSON CORP	140	142
648	NEUROCRINE BIOSCIENCES INC	101	113
282	QUEST DIAGNOSTICS INC	50	51
127	REGENERON PHARMACEUTICALS INC	142	147
214	UNITED THERAPEUTICS CORP	65	62
3 801	VIATRIS INC	50	54
		8 209	8 481

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Industrie			
10 825	ANDLAUER HEALTHCARE GROUP INC	472	444
626	AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	189	192
20 482	CAE INC	568	584
11 823	CANADIAN NATIONAL RAILWAY CO	1 813	1 966
429	CH ROBINSON WORLDWIDE INC	50	49
1 582	EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WA	253	265
441	FASTENAL CO	34	38
5 579	FINNING INTERNATIONAL INC	197	214
935	ROCKWELL AUTOMATION INC	337	383
32 865	SAVARIA CORP	489	499
27 145	SNC-LAVALIN GROUP INC	918	1 157
9 280	STANTEC INC	741	985
4 319	TOROMONT INDUSTRIES LTD	475	501
12 695	WASTE CONNECTIONS INC	2 348	2 501
3 840	WSP GLOBAL INC	629	709
5 630	ATS CORPORATION	284	322
5 501	CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	559	577
7 121	GDI INTEGRATED FAC SVCS INC	285	260
566	BOOZ ALLEN HAMILTON HOLDING CO	90	95
72	CINTAS CORP	51	57
1 863	WASTE MANAGEMENT INC	420	440
2 193	CARRIER GLOBAL CORP	161	166
1 161	EMERSON ELECTRIC CO	149	149
323	PACCAR INC	40	42
334	PAYCHEX INC	54	52
1 171	RTX CORP	136	130
1 647	REPUBLIC SERVICES INC	346	358
292	UNITED PARCEL SERVICE INC	61	61
3 531	VERALTO CORP	370	383
		12 519	13 579
Technologie de l'information			
1 747	ADOBE INC	1 258	1 375
194 313	ALITHYA GROUP INC	400	342
8 632	APPLE INC	2 023	2 191
11 542	CGI INC	1 489	1 636
380	CONSTELLATION SOFTWARE INC	582	680
41 888	COVEO SOLUTIONS INC	370	402
11 575	DESCARTES SYS GROUP INC	1 165	1 285
19 045	ENGHOUSE SYSTEMS LTD	666	668

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Technologie de l'information (suite)			
1 871	INTERNATIONAL BUSINESS MACHINE	369	404
5 045	KINAXIS INC	772	749
6 738	MICROSOFT CORP	2 943	3 340
17 649	OPEN TEXT CORPORATION	888	980
62 536	REAL MATTERS INC	341	394
5 772	SHOPIFY INC	468	595
74 957	SYLOGIST LTD	505	559
16 910	TECSYS INC	517	555
2 728	TEXAS INSTRUMENTS INC	597	613
1 334	TOPICUS.COM INC	120	119
3 723	WORKDAY INC	1 114	1 355
792	LUMINE GROUP INC	17	24
128 344	TINY LTD	361	284
398	AMPHENOL CORP	46	52
5 332	CISCO SYSTEMS INC	355	355
4 543	JUNIPER NETWORKS INC	178	177
875	MOTOROLA SOLUTIONS INC	354	361
292	VERISIGN INC	85	79
305	ACCENTURE PLC	135	141
852	GARMIN LTD	133	144
585	ARROW ELECTRONICS INC	98	94
141	BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS	36	38
398	F5 INC	90	94
1 866	GEN DIGITAL INC	52	56
2 175	NVIDIA CORP	1 396	1 420
332	PTC INC	69	77
601	ROPER TECHNOLOGIES INC	420	432
		<u>20 412</u>	<u>22 070</u>
Immobilier			
16 461	ALTUS GROUP LTD	741	692
5 692	COLLIERS INTL GROUP INC	831	953
2 096	PUBLIC STORAGE	799	843
		<u>2 371</u>	<u>2 488</u>
FNB			
124 100	ISHARES MSCI EAFE MIN VOL FA	11 268	11 342
		<u>11 268</u>	<u>11 342</u>
Total - Actions		<u>103 736</u>	<u>109 275</u>
Total - Inventaire du portefeuille		<u>1 200 831</u>	<u>1 211 014</u>

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de \$ canadiens)

1. Information générale sur le Plan

Le Plan *REEEFLEX* (le « Plan ») est une fiducie constituée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 9 juillet 2010 entre la Fondation Kaleido (la « Fondation »), Trust Eterna inc. et Kaleido Croissance inc. (« Kaleido Croissance »). Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan *REEEFLEX* promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan *REEEFLEX* est un plan de bourses d'études collectif dont le remboursement des cotisations est garanti en tout temps ainsi que le remboursement des frais de souscription, si le contrat est maintenu en vigueur jusqu'à son échéance. Le Plan s'adresse aux bénéficiaires âgés de 0 à 16 ans inclusivement. Depuis le 14 décembre 2017, les études admissibles au versement d'un paiement d'aide aux études (PAE) sont des programmes d'études de niveau postsecondaire, générales ou techniques, à temps plein ou à temps partiel (études collégiales, collège communautaire ou université) au Canada ou l'équivalent à l'étranger. Les programmes offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire visant à conférer ou à accroître la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle sont aussi admissibles. Dans tous les cas, il s'agit d'études d'une durée minimale de trois semaines consécutives, comportant au moins 10 heures de cours ou de travail scolaire par semaine. Les programmes de formation déterminés sont également des études admissibles. Les programmes de formation déterminés sont des programmes de niveau postsecondaire d'une durée minimale de trois semaines consécutives qui prévoient des cours auxquels l'étudiant doit consacrer au moins 12 heures par mois. Lorsqu'un bénéficiaire est inscrit à un cours à distance pour de telles études, celles-ci sont également considérées comme admissibles. Le Plan investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, des titres de créances émis ou garantis par des gouvernements canadiens et des titres de créances à court terme du Trésor canadien.

Kaleido Croissance et la Fondation ont procédé au lancement de la gamme de produits IDEO+ le 1^{er} mai 2022 et a mis fin à la distribution du Plan le 30 avril 2022. Kaleido Croissance et la Fondation continueront d'honorer les contrats déjà conclus jusqu'à l'échéance prévue, incluant le versement des cotisations prévues.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 21 mars 2024.

2. Information significative sur les méthodes comptables

Déclaration de conformité

Ces états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables au 31 décembre 2023.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque exercice de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après.

La présentation des actifs et passifs à l'état de la situation financière s'effectue du plus liquide au moins liquide. Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien (\$ CAN), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle du Plan.

Entité d'investissement

Le Plan répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, car les conditions suivantes sont rencontrées:

- le Plan obtient des capitaux de plusieurs investisseurs (les souscripteurs) dans le but de gérer leur épargne;
- le Plan déclare à ses investisseurs (souscripteurs) que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- le Plan mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi le Plan ne prépare pas d'états financiers consolidés.

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de \$ canadiens)

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

- **Intérêts gagnés aux fins de paiements d'aide aux études**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques aillent au Plan et que le montant des produits puisse être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, selon le montant du capital impayé et au taux d'intérêt effectif.

- **Dividendes**

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Plan à percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire à la date de déclaration du dividende.

Comptabilisation des charges

- **Frais de courtage**

Les frais de courtage payés aux courtiers représentent une commission calculée par ce dernier et varient habituellement entre 0,01 \$ et 0,05 \$ par action ou obligation achetée ou vendue.

- **Honoraires des gestionnaires de portefeuille**

Les honoraires payés aux gestionnaires de portefeuille représentent un pourcentage dégressif établi par le gestionnaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

- **Honoraires du fiduciaire**

Les honoraires du fiduciaire représentent un montant fixe annuel déterminé par contrat avec le fiduciaire.

- **Honoraires du gardien de valeurs**

Les honoraires payés au gardien de valeur représentent 0,009 % (0,009 % en 2022) de l'actif annuel moyen sous gestion. Des frais de transaction reliés à l'achat et à la vente de titres sont également facturés.

- **Honoraires d'administration**

Les honoraires d'administration payés au promoteur et au gestionnaire du Plan ne peuvent excéder 1,305 % depuis le 1^{er} mai 2022 de l'actif sous gestion du Plan. La tarification a évolué de la manière suivante :

- Entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 juin 2021; plafond = 1,18 %
- Entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 avril 2022; plafond = 1,35 %
- **Depuis le 1^{er} mai 2022; plafond = 1,305 %**

Les honoraires d'administration qui ne sont pas requis pour le maintien et le développement de Kaleido Croissance inc. sont réduits de tout excédent des revenus sur les dépenses afin de retourner tout surplus aux Plans Collectifs REEFLEX, UNIVERSITAS et INDIVIDUEL (les « Plans ») par le biais d'une baisse du taux d'honoraires d'administration.

- **Honoraires du comité d'examen indépendant**

Les honoraires du comité d'examen indépendant sont composés des jetons de présence et d'une allocation annuelle accordés aux membres du comité en plus des dépenses reliées à la tenue des rencontres.

Instruments financiers

- **Classement et évaluation des actifs financiers**

À leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers doivent être classés comme étant évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de \$ canadiens)

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

- **Classement et évaluation des actifs financiers (suite)**

Le Plan établit le classement en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique relatif à la gestion de ces actifs financiers.

De plus, en vertu de l'option de juste valeur, il est permis de désigner irrévocablement à sa comptabilisation initiale tout actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net si certaines conditions sont respectées. Le Plan n'a pas désigné d'actif en vertu de l'option de juste valeur.

- **Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels**

Pour les fins du classement d'un actif financier, le Plan doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période donnée, pour les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge de profit. Si le Plan détermine que les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, les actifs financiers sont obligatoirement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

- **Modèle économique**

Pour établir le classement des actifs financiers, le Plan détermine un modèle économique pour chaque portefeuille d'actifs financiers qui sont collectivement gérés en vue d'atteindre un même objectif économique. Le modèle économique reflète la façon dont le Plan gère ses actifs financiers et la mesure dans laquelle les flux de trésorerie générés par les actifs financiers découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. L'appréciation du modèle économique se fait en fonction de scénarios dont le Plan s'attend de manière raisonnable à ce qu'ils se concrétisent. Par conséquent, l'appréciation du modèle économique est une question de fait et exige l'exercice d'un jugement afin de prendre en considération toutes les indications pertinentes dont le Plan dispose à la date de l'appréciation.

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels » lorsque l'objectif principal du Plan est de détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Plan est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ». Enfin, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si leur détention ne s'inscrit ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels » ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre ».

Tout le portefeuille de placements est maintenant classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net puisque la stratégie du Plan telle que décrite au prospectus, ainsi que les décisions sont fondées sur la juste valeur des actifs. Bien que le Plan perçoive des flux de trésorerie contractuels pendant la détention de ces actifs, ceux-ci sont jugés accessoires et non essentiels à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Plan. Puisque ce modèle correspond à un autre modèle économique conformément à l'IFRS 9, ces actifs financiers doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La trésorerie, le solde de règlement sur ventes, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir, la SCEE à recevoir et l'IQEE à recevoir sont comptabilisés au coût amorti, puisqu'ils sont gérés selon un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels, flux qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. À leur comptabilisation initiale, ces actifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit dans l'état de la situation financière, le cas échéant.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Plan applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance évalués au coût amorti.

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de \$ canadiens)

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

- **Modèle économique (suite)**

Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective. L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions, des événements et de la conjoncture économique. Toute perte de valeur initiale et subséquente doit être comptabilisée au résultat net.

La méthode de dépréciation à trois phases pour les pertes de crédit attendues est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit des instruments financiers n'a pas augmenté de façon importante depuis leur comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont classés dans la phase 1 et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir est comptabilisée.

Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont transférés dans la phase 2, et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument financier est comptabilisée. Pour les clients qui ne comportent pas de composante de financement importante, le Plan utilise la méthode simplifiée, ainsi la provision pour pertes de crédit correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument financier.

Au cours des périodes de présentation de l'information financière subséquentes, si le risque de crédit d'un instrument financier s'améliore et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, le modèle lié aux pertes de crédit attendues exige de revenir à la phase 1. Lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un actif financier, l'actif financier est considéré comme déprécié et est transféré dans la phase 3, et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie continue d'être comptabilisée, ou l'actif financier est radié. Les revenus d'intérêts sont calculés selon la valeur comptable brute pour les actifs financiers dans les phases 1 et 2 et selon la valeur comptable nette pour les actifs financiers dans la phase 3.

Le solde de règlement sur achat, les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que l'IQEE à rembourser sont classés comme passifs financiers au coût amorti. À leur comptabilisation initiale, ces passifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès d'institutions financières.

Solde de règlement sur vente et achat

Le solde de règlement sur vente comprend les ventes de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2023 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2024. Le solde de règlement sur achat comprend les achats de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2023 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2024.

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir

Le versement de l'incitatif s'effectue généralement au mois de mai suivant l'année fiscale des cotisations reçues. À la date de la publication des états financiers, le montant de l'IQEE à recevoir est estimé à partir des cotisations versées par chaque souscripteur au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 en appliquant, dans un premier temps, les modalités relatives à l'incitatif de base. De plus, si le souscripteur est admissible à la majoration, un montant d'incitatif additionnel à recevoir est estimé, selon les modalités applicables. Le total de l'incitatif de base ainsi que celui de la majoration est assujéti aux maximums annuels et cumulatifs et ces derniers sont également considérés dans l'estimation du montant d'IQEE à recevoir.

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de \$ canadiens)

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Actif net attribuable aux contrats

L'actif net attribuable aux contrats est un passif financier issu d'un contrat unique et le Plan présente la ventilation de ce passif financier en fonction de son utilisation, soit l'épargne des souscripteurs, l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance, le compte PAE, la SCEE, l'IQEE et les revenus cumulés sur la SCEE et l'IQEE.

- **Épargne des souscripteurs**

L'épargne des souscripteurs correspond aux cotisations des souscripteurs, déduction faite des frais de souscription. Le Plan garantit, en tout temps, le remboursement de l'épargne aux souscripteurs.

- **Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)**

Un montant équivalant aux frais de souscription est remboursé aux souscripteurs à même les revenus cumulés sur l'épargne des souscripteurs et les subventions, à l'échéance des contrats. Ce passif est constaté à titre d'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance.

L'évaluation est basée sur les projections de frais de souscription des Plans et est effectuée par la direction. Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de l'ORFSE illustrent la meilleure estimation de la direction en ce qui concerne les paiements futurs aux souscripteurs et associent à la fois des hypothèses économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation des plans avant l'échéance. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation. Ce dernier correspond à la pondération des hypothèses de taux de rendement net en actions et en obligations, selon l'application des directives de la politique de placements relatives à l'ORFSE.

- **Compte PAE**

Le compte PAE est constitué des revenus nets de placements générés sur l'épargne des souscripteurs cumulée au fil du temps, déduction faite des paiements d'aide aux études versés et de la portion des revenus nets attribuables au remboursement des frais de souscription. Il ne peut être utilisé que pour verser les PAE et ces derniers ne peuvent être supérieurs au compte PAE de la cohorte admissible.

- **Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)**

Depuis le 1^{er} janvier 1998, le gouvernement du Canada ajoute 20 % aux cotisations déposées dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE), jusqu'à l'atteinte des plafonds admissibles, par un souscripteur qui a satisfait aux conditions exigées par le Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE) en faisant parvenir au Plan certaines informations. Le montant annuel maximal de la subvention est fixé à 500 \$ par bénéficiaire (soit $2\,500 \$ \times 20 \% = 500 \$$). De plus, depuis le 1^{er} janvier 2005, le taux de SCEE applicable à la première tranche de 500 \$ de contribution annuelle dans un REEE est passé de 20 % à 40 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2023 n'excède pas 53 359 \$ et à 30 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 53 360 \$ et 106 717 \$ pour l'année 2023. Ces montants sont indexés chaque année. Les bénéficiaires nés à partir du 1^{er} janvier 2004 et dont la famille est financièrement admissible peuvent recevoir le Bon d'études canadien (BEC), qui se compose d'un montant initial de 500 \$ versé dans le REEE du bénéficiaire. Par la suite, ce bénéficiaire peut également être admissible à recevoir une somme de BEC additionnelle de 100 \$ par année pendant un maximum de 15 ans. La subvention est remise au bénéficiaire avec le versement des PAE.

- **Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)**

Le 20 février 2007, le gouvernement du Québec a mis sur pied l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE), un programme d'encouragement à l'épargne-études prenant la forme d'un crédit d'impôt remboursable versé directement dans un REEE ouvert chez un fournisseur de REEE qui offre l'IQEE. Le montant annuel maximal de l'incitatif est fixé à 250 \$ par bénéficiaire (soit $2\,500 \$ \times 10 \% = 250 \$$). De plus, le taux d'IQEE applicable à la première tranche de 500 \$ de contribution annuelle dans un REEE est de 20 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2023 n'excède pas 49 275 \$ et de 15 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 49 276 \$ et 98 540 \$ pour l'année 2023. Ces montants sont indexés chaque année.

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de \$ canadiens)

2. Information significative sur les méthodes comptables (suite)

Actif net attribuable aux contrats (suite)

- Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) (suite)

Le crédit s'applique à compter de l'année d'imposition 2007 à l'égard d'une cotisation versée dans un REEE après le 20 février 2007 pour une année civile postérieure à 2006. Cet incitatif à l'épargne-études peut atteindre, sur une base cumulative, 3 600 \$ par enfant. L'incitatif est remis au bénéficiaire avec le versement des PAE.

Imposition

Le Plan est une fiducie instituée en vertu d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et celle-ci est donc dispensée de produire la déclaration de revenus des fiducies. Le Plan ne comptabilise donc pas de charge d'impôt sur le résultat.

Calcul des montants unitaires de paiements d'aide aux études (PAE)

Les montants unitaires de PAE sont calculés en date du 1^{er} janvier en déterminant la juste valeur marchande ajustée (JVMA) qui est disponible pour la cohorte admissible aux PAE à cette date.

La méthodologie utilisée a pour effet d'amortir, sur une période de quatre ans, les gains (pertes) sur les placements, ce qui atténue l'incidence des fluctuations importantes des marchés sur les montants unitaires de PAE. Pour la période comprise entre le 30 septembre 2023 et le 1^{er} janvier 2024, le rendement net généré par les titres du portefeuille dans lequel est investi le compte PAE est ajusté.

Le montant des PAE versés au cours de cette même période est également déduit, ce qui permet d'établir la JVMA au 1^{er} janvier. Cette dernière est ensuite répartie entre les unités détenues par les bénéficiaires qui sont admissibles à recevoir un PAE en appliquant un facteur de réclamation. Ainsi, seule une portion de ces unités est considérée et non la totalité, puisque certains bénéficiaires ne satisferont pas aux exigences requises pour se qualifier pour le versement de PAE.

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 2 des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur les exercices ultérieurs.

La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses concernant l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir et l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE).

4. Placements

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Placements à court terme	99 728	79 364
Obligations	1 002 011	941 952
Actions	109 275	86 788
	1 211 014	1 108 104

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

5. Actifs et passifs courants

Le Plan s'attend à recouvrer les sommes relatives au solde de règlement sur vente, aux dividendes à recevoir, aux intérêts à recevoir, à la SCEE à recevoir, ainsi qu'à l'IQEE à recevoir, au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture. Également, le Plan s'attend à régler les sommes relatives au solde de règlement sur achat, à l'IQEE à rembourser et aux fournisseurs et autres créiteurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture.

6. Fournisseurs et autres créiteurs

	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Montant à payer à Kaleido Croissance Inc.	8	2 831	1 345
Montant à payer à la Fondation Kaleido	8	125	60
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales à verser à un établissement d'enseignement agréé		12	44
Autres		319	344
		3 287	1 793

7. Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Valeur actualisée de l'ORFSE	79 056	75 794
Valeur non actualisée de l'ORFSE	101 606	102 965

Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, principalement le taux de rendement, les hypothèses pourraient également changer et, par conséquent, entraîner un changement à la valeur actualisée de l'ORFSE.

Incidence d'une variation du taux d'actualisation	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Taux d'actualisation appliqué	3,70%	4,04%
Augmentation de 1,0 %	(4 885)	(5 130)
Diminution de 1,0 %	5 411	5 683

8. Opérations entre parties liées

Kaleido Croissance inc.

Kaleido Croissance inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Kaleido, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

8. Opérations entre parties liées (suite)

Fondation Kaleido

La Fondation est le promoteur du Plan *REEEFLEX*. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

Honoraires d'administration	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Kaleido Croissance Inc.	17 365	16 595
	17 365	16 595

Montant à payer	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Kaleido Croissance Inc.	(2 831)	(1 345)
Fondation Kaleido	(125)	(60)
	(2 956)	(1 405)

9. Gestion du capital

Le capital du Plan correspond à l'actif net attribuable aux contrats. Les objectifs de gestion du capital sont les suivants:

- Préserver la valeur de l'épargne des souscripteurs et des subventions gouvernementales;
- Assurer le remboursement des frais de souscription à l'échéance;
- Obtenir un rendement net maximal tout en maintenant un degré de risque approprié dans le but d'atteindre des montants de PAE satisfaisants.

Afin d'atteindre ces objectifs, les gestionnaires ont un mandat d'optimisation du rendement total par des investissements de première qualité, par la diversification et la répartition des actifs, par la sélection des titres, par la gestion de la durée et par l'analyse du crédit. Le Plan évalue et révisé périodiquement ses politiques et procédures.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les politiques et procédures suivantes ont été appliquées :

- **Épargne des souscripteurs** : le Plan s'engage à rembourser l'épargne des souscripteurs et il investit ces fonds uniquement dans des titres à revenu fixe (obligations gouvernementales et corporatives) pour les plans avant échéance. Pour les plans qui ont atteint l'échéance, il investit ces fonds uniquement en trésorerie ou équivalent de trésorerie afin d'assurer la liquidité des placements lors des décaissements.
- **Subventions gouvernementales** : les subventions gouvernementales reçues avant le 20 avril 2012 sont investies avec une cible de 100 % en titres à revenu variable (actions canadiennes et américaines). Les subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012 sont investies uniquement en titres à revenu fixe, comme l'épargne des souscripteurs.
- **Revenus cumulés sur les subventions, ORFSE et compte PAE** : le Plan investit les sommes attribuées à ces fonds avec une cible de 100 % en titres à revenu variable, comme les subventions gouvernementales reçues avant le 20 avril 2012.

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de \$ canadiens)

9. Gestion du capital (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, le Plan a conservé le même style de gestion prudente de son portefeuille que pour les exercices précédents, par le maintien de la philosophie de placement adoptée par le comité de placement et les gestionnaires de placements.

Ces politiques et procédures doivent se conformer aux dispositions prévues à la Loi sur les valeurs mobilières (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Le Plan n'est soumis à aucune autre exigence externe concernant son capital.

10. Instruments financiers

Juste valeur

- **Détermination de la juste valeur**

La juste valeur de la trésorerie, du solde de règlement sur vente, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, de la SCEE à recevoir, de l'IQEE à recevoir, du solde de règlement sur achat, de l'IQEE à rembourser ainsi que des fournisseurs et autres créiteurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de l'actif net attribuable aux contrats correspond à sa valeur comptable, étant donné qu'elle représente le montant résiduel attribué aux détenteurs de contrats et aux bénéficiaires à la date de clôture.

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours acheteurs. Pour les placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

- **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur**

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- **Niveau 1** – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- **Niveau 2** – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple: des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- **Niveau 3** – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple: des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

- **Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)**

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	76 640	23 088	-	99 728
Obligations	-	1 002 010	-	1 002 010
Actions	109 276	-	-	109 276
	185 916	1 025 098	-	1 211 014

Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	58 311	21 053	-	79 364
Obligations	-	941 952	-	941 952
Actions	86 788	-	-	86 788
	145 099	963 005	-	1 108 104

(Au cours des exercices terminés le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2.)

Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière.

Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

- **Risque de crédit**

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance. Le Plan a établi des critères qualitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Pour les placements relatifs à l'épargne des souscripteurs et à une partie des subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012, le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité, d'organismes comportant une garantie d'un gouvernement ou de sociétés considérés de qualité. Aux autres montants composant l'actif net attribuable aux contrats s'ajoutent la possibilité d'investir dans des titres de corporations.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 10 % de la valeur marchande totale des titres à revenu fixe confiés au gestionnaire de placements. Une cote minimale de qualité BBB est exigée lors de l'achat.

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de \$ canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de crédit (suite)**

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Plan a investi dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	%	%
AAA	2,8	1,8
AA	30,8	27,1
A	40,0	47,3
BBB	26,4	23,8

*En excluant les placements à court terme

L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

- **Risque de liquidité**

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps. Toutefois, la majorité conservent leur investissement jusqu'à l'échéance du contrat. Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en totalité dans des titres à revenu fixe qui se transigent dans des marchés liquides. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de liquidité**

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2023 en considérant que les souscripteurs réclament leur épargne à l'échéance de leur contrat. Le souscripteur a, cependant, la possibilité de la réclamer en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Échéance	Solde de règlement sur achat	Fournisseurs et autres créiteurs	IQEE à rembourser	Actif net attribuable aux contrats	Total
2024 ⁽¹⁾	134	3 287	1 269	307 405	312 095
2025				119 527	119 527
2026				112 451	112 451
2027				110 841	110 841
2028				117 854	117 854
2029				104 801	104 801
2030				95 564	95 564
2031				78 969	78 969
2032				64 568	64 568
2033				47 545	47 545
2034				29 896	29 896
2035				17 454	17 454
2036				10 692	10 692
2037				6 013	6 013
2038				2 752	2 752
2039				266	266
	134	3 287	1 269	1 226 598	1 231 288

(1) Incluant les cohortes dont l'échéance était avant 2024.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de liquidité**

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2022 en considérant que les souscripteurs réclament leur épargne à l'échéance de leur contrat. Le souscripteur a, cependant, la possibilité de la réclamer en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Échéance	Solde de règlement sur achat	Fournisseurs et autres créditeurs	IQEE à rembourser	Actif net attribuable aux contrats	Total
2023 ⁽¹⁾	576	1 793	1 194	239 684	243 247
2024				98 824	98 824
2025				105 017	105 017
2026				98 499	98 499
2027				97 224	97 224
2028				102 763	102 763
2029				90 978	90 978
2030				82 182	82 182
2031				67 156	67 156
2032				54 016	54 016
2033				39 076	39 076
2034				23 782	23 782
2035				13 063	13 063
2036				7 376	7 376
2037				3 583	3 583
2038				1 477	1 477
2039				76	76
	576	1 793	1 194	1 124 776	1 128 339

(1) Incluant les cohortes dont l'échéance était avant 2023.

- **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global. Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenu fixe) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services, industries et technologie).

- **Risque de change**

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan effectue des transactions libellées en devises étrangères et est donc exposé au risque de change lors de la vente et l'achat de placements en devises américaines et lorsque le Plan a des devises américaines dans son encaisse. Au 31 décembre 2023, le Plan avait 303,9 \$ en devise américaine (175,8 \$ au 31 décembre 2022) représentant 400,8 \$ dans la trésorerie (238,1 \$ au 31 décembre 2022). Le Plan avait également 48,1 \$ en actions en devise américaine (25,6 \$ au 31 décembre 2022) représentant 63,4 \$ dans les placements (34,6 \$ au 31 décembre 2022). Au niveau du marché monétaire, le plan avait 368,3 \$ en devise américaine représentant 485,6 \$ dans la trésorerie en 2023 (vs -\$ au 31 décembre 2022).

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en milliers de \$ canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de change (suite)**

Finalement, le Plan avait des soldes de règlement sur vente à recevoir de 62,4 \$ en devise américaine (381,8 \$ au 31 décembre 2022) représentant 82,3 \$ dans les actifs (517,3 \$ au 31 décembre 2022) et des soldes de règlements sur achat de 62,9 \$ en devise américaine (161,7 \$ au 31 décembre 2022) représentant 82,9 \$ dans les passifs (219,1 \$ au 31 décembre 2022). Le Plan n'avait pas de dividendes à recevoir en devise américaine au 31 décembre 2023 (48,2 \$ représentant 64,8 \$ au 31 décembre 2022).

- **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire. La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan. La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives et du risque en fonction de la nature même du plan.

Au 31 décembre 2023, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placements, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 42,5 M\$ (39,4 M\$ au 31 décembre 2022). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	%	%
Échéant à moins d'un an	9,0	7,8
Échéant entre un an et cinq ans	45,2	51,1
Échéant après cinq ans	45,8	41,1

- **Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque. L'indice boursier de référence pour les actions est le S&P/TSX. Si le prix des actions et des indices sous-jacents avait augmenté ou diminué de 10%, toutes les autres variables demeurant constantes, la variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats serait d'environ 10,9 M\$ au 31 décembre 2023 (8,7 M\$ au 31 décembre 2022). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligations est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

- **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions :

- **Risque de concentration**

Segments de marché	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	%	%
Énergie	2,8	2,9
Matériaux	2,8	7,5
Communications	6,5	7,6
Utilitaires	1,5	1,8
Finance	14,7	17,7
Consommation de produits	7,4	10,5
Consommation de services	11,3	13,2
Santé	7,8	10,4
Industrie	12,4	12,2
Technologie de l'information	20,1	16,2
Immobilier	2,3	0,0
FNB	10,4	0,0

- **Compensation**

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan:

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actif financier brut	1 466	1 596
Passif financier compensé	(210)	(175)
	1 256	1 421

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire.

Le Plan ne détient aucun actif en garantie de la SCEE à recevoir.

Convention de plans de bourses d'études (non audité) au 31 décembre 2023

(en milliers de \$ canadiens)

Cohorte	Nombre d'unités au 31 décembre 2022	Nombre d'unités souscrites	Nombre d'unités résiliées ou échues	Nombre d'unités au 31 décembre 2023	Épargne des souscripteurs	Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance	Compte PAE	SCEE et rendements cumulés sur la SCEE	IQEE et rendements cumulés sur l'IQEE
2024	87 892	5	(2 421)	85 477	170 049	10 413	39 581	65 394	21 968
2025	29 195	9	(160)	29 045	69 703	5 181	7 341	27 880	9 422
2026	33 547	8	(216)	33 339	67 393	5 702	3 071	27 174	9 111
2027	42 667	11	(393)	42 285	68 148	6 939	(1 208)	27 679	9 283
2028	51 356	12	(489)	50 879	73 695	8 019	(3 267)	29 501	9 906
2029	51 219	11	(542)	50 688	66 278	7 654	(4 175)	26 104	8 940
2030	52 627	48	(682)	51 992	60 792	7 498	(4 965)	23 901	8 338
2031	49 649	16	(930)	48 735	50 302	6 695	(5 094)	20 043	7 023
2032	46 436	32	(785)	45 683	40 916	5 973	(5 013)	16 814	5 878
2033	40 420	29	(955)	39 494	29 815	4 899	(4 440)	12 856	4 415
2034	31 178	20	(827)	30 370	18 177	3 569	(3 414)	8 707	2 857
2035	22 648	11	(609)	22 050	10 405	2 435	(2 483)	5 359	1 738
2036	18 114	9	(663)	17 459	6 110	1 808	(1 802)	3 451	1 125
2037	14 357	-	(525)	13 832	3 160	1 337	(1 296)	2 114	698
2038	9 889	3	(355)	9 536	1 258	934	(895)	1 101	354
2039	1 388	-	(15)	1 373	115	-	-	114	37
	582 582	224	(10 567)	572 237	736 316	79 056	11 941	298 192	101 093

Paiements d'aide aux études (non audité)
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2023 ⁽¹⁾⁽²⁾	Année de qualification ⁽⁵⁾	Unités	PAE par unité entière	Total
			\$	\$
	2023	5 519,575	382	2 108 477
	2022	4 854,129	382	1 854 277
	2021	2 608,581	382	996 478
	2020	1 227,265	382	468 815
	2019	602,706	382	230 234
	2018	182,544	382	69 732
	2017	96,351	382	36 806
	2016	31,678	382	12 101
	2015	9,207	382	3 517
	2014	7,495	382	2 863
	2013	2,383	382	910
	2010	1,065	382	407
Prime de ristourne ⁽³⁾		9 120,732	76	693 176
Subventions et leurs revenus versés				19 574 096
Autres rendements versés ⁽⁴⁾				250 314
				26 302 202

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1er juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1er juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1er juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Paiements d'aide aux études (non audité)
Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022
(en milliers de \$ canadiens)

Au 31 décembre 2022 ⁽¹⁾⁽²⁾	Année de qualification ⁽⁵⁾	Unités	PAE par unité entière	Total
			\$	\$
	2022	4 964,716	335	1 663 180
	2021	5 018,828	335	1 681 307
	2020	2 622,850	335	878 655
	2019	1 254,234	335	420 168
	2018	448,111	335	150 117
	2017	212,499	335	71 187
	2016	78,223	335	26 205
	2015	26,983	335	9 039
	2014	28,737	335	9 627
	2013	2,504	335	839
	2012	5,232	335	1 753
	2011	3,771	335	1 263
	2010	1,829	335	613
	2009	1,829	335	613
Prime de ristourne ⁽³⁾		6 898,329	79	544 968
Subventions et leurs revenus versés				14 874 442
Autres rendements versés ⁽⁴⁾				82 818
				20 416 793

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1er juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1er juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1er juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Kaleido Croissance inc.

Placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études
promus par la Fondation Kaleido

**1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500
Québec QC G1W 0C5**

**Téléphone : 1 877 410-7377
Télécopieur : 418 651-8030
Courriel : info@kaleido.ca
kaleido.ca**

